

Mardi 3 mars 2020

SNES-INFO-Épidémie Coronavirus-6

Arrêtés préfectoraux et communiqués de presse officiels

Chère adhérente, cher adhérent,

Comme nous vous l'avons annoncé, nous commençons à rechercher **les documents** (arrêtés préfectoraux et communiqués de presse) auprès **des préfetures de région sur le Coronavirus**.

Je vous prie de trouver, **ci-dessous les documents en notre possession** :

Région Bretagne / Morbihan

- [Arrêté préfectoral sur les rassemblements de plus de 5 000 personnes](#)
- [Communiqué de presse de la préfecture de Police](#)

Région Île-de-France / Paris

- [Arrêté préfectoral sur les rassemblements de plus de 5 000 personnes](#)
- [Communiqué de presse de la préfecture de Police](#)

Région Île-de-France / Oise

- [Arrêté préfectoral sur les rassemblements de plus de 5 000 personnes](#)
- [Communiqué de presse de la préfecture de Police](#)

Région Grand Est / Bas Rhin

- [Arrêté préfectoral sur les rassemblements de plus de 5 000 personnes](#)

Région Hauts-de-France

- [Arrêté préfectoral sur les rassemblements de plus de 5 000 personnes](#)

- [Communiqué de presse de la préfecture de Police](#)

Nous sommes en contact le **Prefet, M. Gilles-Henry Garault**, qui doit nous adresser de plus amples informations, **que nous vous communiquerons dès que possible**.

► Par ailleurs, il semblerait qu'à la lecture de l'arrêté du Bas-Rhin que **les préfets ont tenu compte de notre remarque sur le nombre de personnes admises dans les salles de spectacles** puisque l'arrêté prévoit l'interdiction « *des événement qui rassembleraient* ».



Nous nous informons que nous avons mis en place "[CENTRE D'INFORMATION SNES / CORONAVIRUS](#)" sur notre site Internet.

Cet espace reprend **toutes les informations que nous vous envoyons** ainsi que celles que nous **obtenons par les organismes professionnels**, des préfectures et [des agences régionales de santé](#) (ARS).

.....

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON
Délégué général

.....

SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, [cliquez ici pour vous désabonner.](#)